



FORMATION

BILAN DE COMPETENCES



PRESENTATION

DESRIPTIF

Le bilan de compétences permet à chacun de faire le point sur son parcours professionnel, d'identifier ses compétences, ses motivations et de construire un projet d'évolution ou de reconversion. Cet accompagnement individuel et confidentiel est adapté à tous les profils et s'appuie sur une méthodologie structurée et bienveillante.

OBJECTIFS

Les objectifs du bilan de compétences définis dans l'Article L. 900-2 du Code du travail :

- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le bilan de compétences est accessible à toute personne active, salariée, demandeuse d'emploi ou indépendante, sans condition de diplôme ni de niveau d'études. Aucun prérequis technique n'est exigé, si ce n'est une démarche volontaire liée à un questionnaire ou projet professionnel.

Formaskill mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.



DUREE

Le bilan de compétences se déroule sur une durée de 24 heures répartie sur 8 à 10 semaines, à raison de 2 ou 3 heures par séance.



TARIF

Entre 800 € et 2 000 € selon les besoins analysés.



CERTIFICATION

Le bilan de compétences, non certifiant, s'inscrit dans un cadre réglementé (articles L6313-4 et R6313-4 du Code du travail). Il vise à accompagner la personne dans l'analyse de ses compétences et la construction d'un projet d'évolution ou de reconversion. Une évaluation des objectifs sera remise en fin de parcours, suivie d'un entretien à 6 mois.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
DÈS MAINTENANT SUR :
inscription@formaskill.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
07 45 202 202



COMPÉTENCES ET DEBOUCHES

COMPÉTENCES VISÉES

Avoir une vision objective de vos compétences sur le marché du travail. Vous les avez évaluées et vous savez en parler.

Avoir une stratégie pour la poursuite de votre carrière.

Avoir un projet professionnel qui vous ressemble, cohérent avec vous-même, conciliant à la fois vos souhaits et vos contraintes.

Avoir pris conscience de vos ressources personnelles et de vos modes de fonctionnement, “vous savez ce que vous voulez et ce que vous ne voulez plus”.

Savoir à quelles offres d’emploi postuler, quelles entreprises cibler et comment vous y prendre.

Avoir un projet professionnel réaliste et réalisable, qui tient compte des contraintes et des opportunités du marché de l’emploi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

À l’issue du bilan de compétences, le bénéficiaire est en capacité de :

- Identifier un ou plusieurs projets professionnels cohérents avec ses compétences, motivations et aspiration.
- Engager une démarche de reconversion, d’évolution de poste ou de mobilité interne ou externe.
- Cibler une formation complémentaire pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de son projet.
- Postuler à des offres en adéquation avec son profil, en mobilisant les outils de candidature retravaillés.
- Valoriser ses compétences auprès d’un employeur ou dans le cadre d’un projet entrepreneurial.

MÉTHODOLOGIE

3 grandes étapes :

- Phase Préliminaire : définir les attentes et le cadre du bilan.
- Phase d’Investigation : explorer les compétences, motivations et pistes d’évolution.
- Phase de conclusion : formaliser un projet professionnel ou un plan d’action.

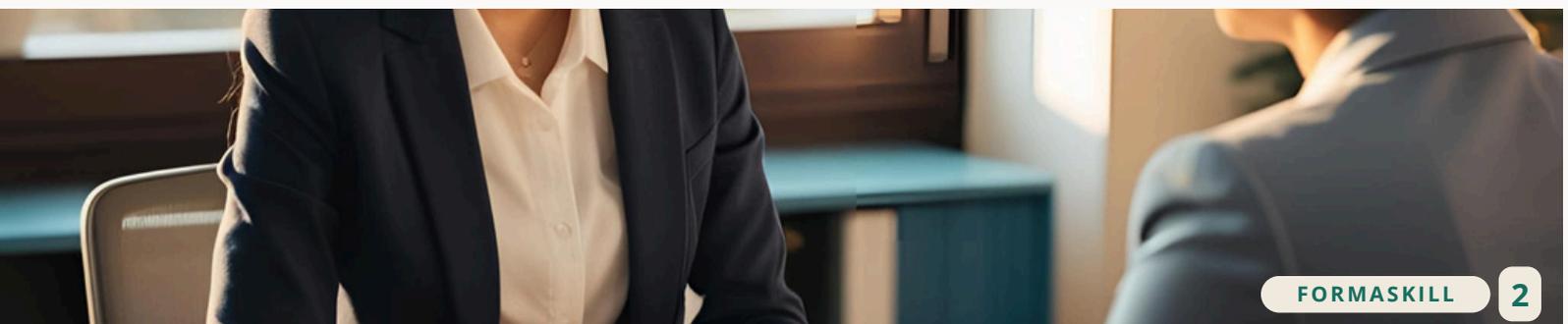
MODALITÉS D’ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long du parcours par le biais d’échanges individualisés, d’exercices pratiques et d’auto-positionnement.

Points d’étape réguliers pour ajuster l’accompagnement en fonction de l’évolution du bénéficiaire.

Évaluation finale à travers la co-construction du projet professionnel et la formalisation d’un plan d’action.

Rédaction et remise d’un document de synthèse (conforme au cadre réglementaire, confidentiel).





MODULES DE FORMATION

Formalisation et perspectives

Identification des compétences et des ressources

Exploration des pistes d'évolution

Construction du projet professionnel

Formalisation et perspectives

Contactez notre expert !

- 1 Validation de votre projet de formation
- 2 Validation de votre dispositif de financement
- 3 Accompagnement personnalisé
- 4 Inscription en formation

☎ Nom de l'expert : **Madame Karima CHAMON**

✉ Email : **inscription@formaskill.fr**

☎ Téléphone : **07 45 202 202**

